

Pour des lacs « eau » petits soins !

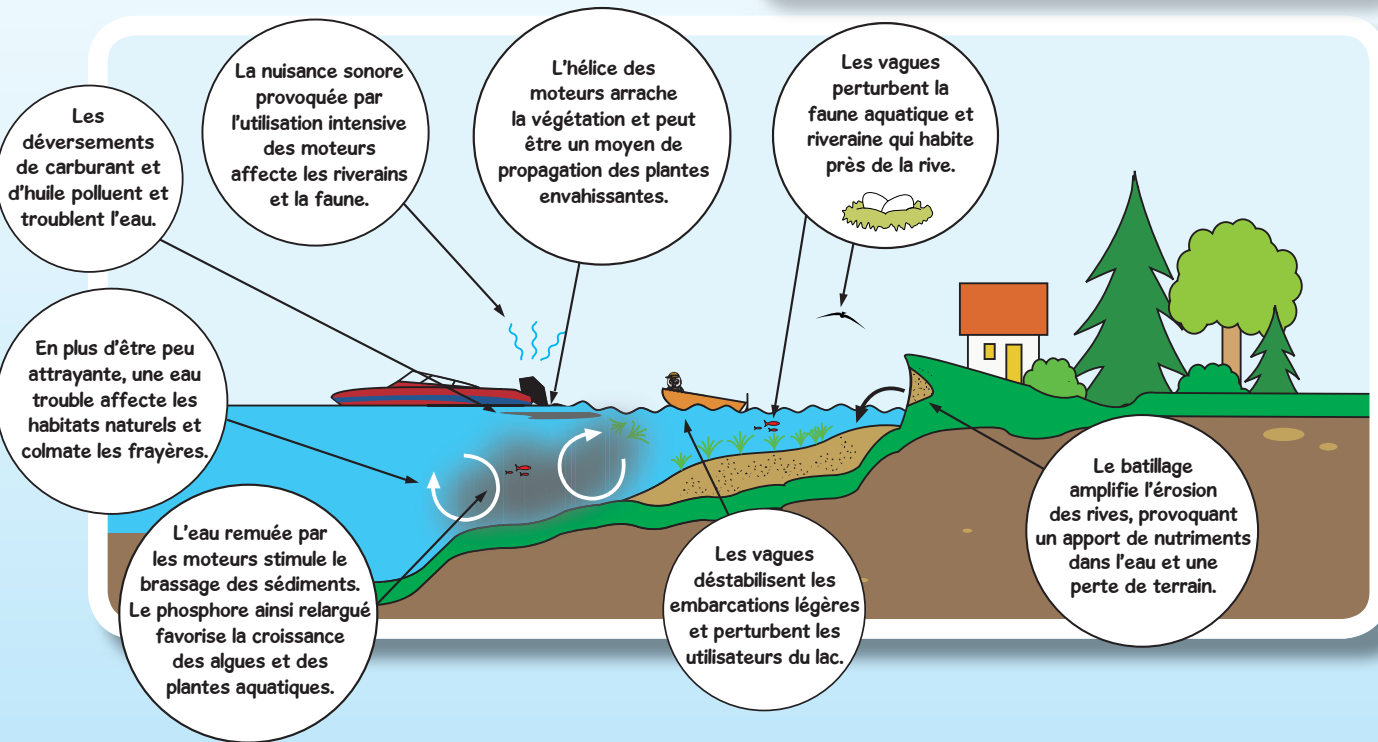
Suivez nos chroniques sur la santé des lacs les jeudis dans le Nouvelliste, du 2 avril au 28 mai.

Naviguez-vous santé ?

La navigation permet de voir le monde sous un angle nouveau. Toutefois, ce loisir peut avoir des impacts sur les plans d'eau. Chacun doit donc se responsabiliser pour préserver la faune, la flore et la qualité de l'eau du lac.



Le sillage est une trace momentanée qu'une embarcation motorisée laisse lorsqu'elle se déplace sur l'eau. Les vagues voyagent et le battement qu'elles provoquent en touchant la rive est appelé battillage.



Ce que vous pouvez faire:

- Consultez votre municipalité et la législation en vigueur (carte de compétence, code d'éthique, lavage de bateaux...).
- Limitez votre vitesse et naviguez autant que possible en eaux profondes, loin des rives, des zones de baignade et des autres embarcations.
- Privilégiez les moteurs à 4 temps, moins polluants que les 2 temps.
- Privilégiez les moteurs électriques.
- Entretenez votre moteur, évitez tout déversement lors d'un ravitaillement en carburant et huile.
- Répartissez vos passagers dans votre embarcation, car trop de poids à l'arrière augmente la hauteur du sillage.
- Mettez votre embarcation à l'eau aux endroits prévus à cet effet.
- Ne jetez rien dans l'eau ni dans la nature.

Faites d'une pierre deux coups !

Pratiquez des activités récréatives écologiques comme la baignade, le kayak, le pédalo... Vous préservez ainsi VOTRE santé et celle du lac.

Capsule réalisée par le CRE Laurentides

